

REINSCRIPTIONS - 2023/2024

* NOM : _____

* PRENOM : _____

* SITUATION POUR SEPTEMBRE 2023 :

ADMIS EN : _____

REDOUBLE EN : _____

* CLASSE FREQUENTEE EN 2022-2023 :

Calendrier de réinscription inclus dans cette pochette : l'élève devra arriver au lycée avec tous les documents requis le jour indiqué. Le professeur concerné par l'horaire gèrera les flux d'élèves vers le secrétariat.

A INSERER DANS CETTE CHEMISE EN RESPECTANT L'ORDRE DE LA LISTE CI-DESSOUS
(Les cases ne sont pas à cocher car elles serviront à la vérification du dossier)

Documents à remplir :

- Fiche secrétariat préremplie : indiquer en rouge les modifications éventuelles. Bien mentionner les adresses mail.
- Fiche d'option (uniquement pour les futurs élèves de 1^{ère} générale)
- Fiche vie scolaire à compléter
- Fiche de vœux pour les élèves internes
- Autorisation parentale pour le droit à l'image pour l'année 2023/2024 à compléter
- Fiche d'urgence à compléter
- Mandat de prélèvement SEPA avec le RIB (si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique) ou par Internet si vous optez pour le télépaiement
- Fiche de l'Association Sportive du lycée Charles Tellier et autorisation parentale UNSS 2023/2024 avec les chèques correspondants à l'ordre de l'association sportive.

Documents à fournir :

- Copie du livret de famille au complet **si changement de situation**
- Photocopie carte d'identité (recto-verso) pour les premières et les terminales
- Photocopie de l'attestation de recensement ou de la Journée du Citoyen pour les premières et les terminales
- 1 relevés d'identité bancaire (Pour les remboursements)
- 1 attestation d'assurance scolaire (responsabilité civile **ET** individuelle accident) pour l'année 2023/2024
- 10 euros par chèque à l'ordre de la Maison des Lycéens du lycée Charles Tellier (adhésion facultative) et bulletin d'adhésion rempli

La liste des fournitures scolaires, de l'équipement élève et des manuels scolaires sera disponible **sur le site du lycée** <http://www.lyceetellier.fr> dans la rubrique « Les formations » / « Se réinscrire ». Attention, pas de manuels scolaires pour les élèves du lycée professionnel.

L'organisation de la rentrée des élèves sera également consultable sur le site courant juillet.

Calendrier de réinscription

